



Aménagement du territoire et développement local



Photo: Poivre - 1^{ère} édition: 0609



Animations :
rejoignez les groupes



Formation



Agro-environnement



Bâtiment



Gestion du bois
et de la haie



Cultures & Fourrages
et produits cidricoles



Élevage



Conseil aux entreprises :
Stratégie



Conseil aux entreprises :
Technico-économique



Gestion administrative
et de l'information

Réaliser la pré-étude d'aménagement foncier

Un diagnostic complet de l'espace rural et de ses fonctionnalités, permettant aux élus locaux et à l'administration départementale d'évaluer les opportunités d'un aménagement foncier.



Les atouts clés

- Réfléchir sur l'opportunité d'un aménagement d'ensemble du territoire : emprises foncières, maîtrise du développement de l'urbanisation et des activités, intégration dans la vie locale des espaces "naturels".
- Associer à cette réflexion les responsables locaux et les partenaires départementaux et institutionnels.
- Préserver le paysage par des plantations facilitées grâce à une identification des types de haies en amont de la procédure d'aménagement choisie.



Ce que nous vous proposons

- Des visites de terrain pour identifier les caractéristiques de la commune : relief, réseau hydrographique, modes d'occupation du sol, haies, éléments permettant de caractériser la faune et la flore, l'état de la voirie,
- Une analyse à base de cartographies de la propriété foncière et des locations agricoles.



Résultats

- Une aide à la décision pour les élus quant à la mise en place d'outils d'aménagement foncier les plus adaptés et les mieux partagés (élus, propriétaires, agriculteurs, association de protection de la nature, ...)
- Un mode d'aménagement foncier adapté pour réorganiser les propriétés foncières, les exploitations agricoles, aménager durablement l'environnement de la commune.

Public

- Les collectivités locales désireuses d'améliorer les structures foncières des exploitations agricoles, tout en se préoccupant du patrimoine rural et des paysages.

Les +

- Une concertation entre acteurs multiples, instaurée en amont de toute procédure éventuelle.
- Une analyse des éléments caractéristiques de la commune, permettant un choix d'aménagement foncier raisonné.

A savoir

Trois outils d'aménagement foncier sont possibles :

- Les échanges "classiques" de propriétés.
- Les échanges amiables dans un périmètre.
- L'aménagement foncier général.

Chambre d'Agriculture de la Manche
Maison de l'Agriculture
Avenue de Paris
50000 SAINT-LÔ Cedex
Tél. 02 33 06 49 90
territoire@manche.chambagri.fr
www.manche.chambagri.fr

